Jean-Christophe Balois-Proyart

Curriculum Vitae

36 ans (né le 17 septembre 1986 à Paris XI°)

Pacsé – un enfant
21, avenue de la Paix - 92 190 Meudon

+33 6 81 31 11 17

jcbalois@gmail.com

Situation actuelle

Docteur en histoire depuis 2022, je suis PRAG à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ma carrière d'enseignant et ma formation académique m'ont permis de développer une grande polyvalence en termes d'enseignements. Actuellement j'enseigne essentiellement l'usage des méthodes informatiques et quantitatives en histoire de la licence au doctorat. Mes recherches portent sur l'industrialisation, et plus particulièrement sur les relations de travail entre la fin du XVIIIe siècle et le milieu du XIXe siècle en France dans l'ensemble des secteurs manufacturiers. Ces recherches me conduisent à revisiter les formes et les institutions de régulation de l'économie, en particulier les régulations judiciaires ainsi que les ressorts de la politisation ouvrière dans la première moitié du XIXe siècle. Je développe également une réflexion épistémologique sur la construction de la quantification en histoire.

PRAG à l'École d'histoire de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) au sein du Pôle Informatique de Recherche et d'Enseignement en Histoire (depuis 2020).

Docteur en histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (novembre 2022).

Qualifié aux fonctions de maître de conférences par la section 22 du CNU (2023).

Agrégé d'histoire (2009).

Ancien élève de l'École normale supérieure (BL, 2006).

Thèmes de recherche: Premier XIX^e siècle, Révolution française, France, Histoire économique et sociale, Industrialisation, Travail, Justice, Associations et mobilisations ouvrières.

Postes occupés dans l'enseignement et la recherche

Depuis 2020	Professeur agrégé d'histoire affecté à l'Université (PRAG) École d'histoire de la Sorbonne au sein du PIREH (Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne)
2018/2020	Professeur agrégé d'histoire
	Collège Louis Pasteur à Villejuif (Académie de Créteil)
2015/2018	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
2012/2015	Doctorant contractuel Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
2009/2011	Service civil volontaire, puis enseignant vacataire Institut d'éducation permanente affilié à la Fédération Léo Lagrange (INSTEP)
2009/2010	Enseignant vacataire Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Formation académique

Ma formation académique m'a permis de développer de solides compétences en histoire moderne et contemporaine ainsi qu'en sociologie, science-politique et économie.

2022 **Thèse de doctorat en histoire** dirigée par Dominique Margairaz et Jean-François Chanet

Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand. De la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)
Soutenue le 26 novembre 2022 devant un jury composé de

- Jean-François Chanet, professeur, Institut d'Études Politiques de Paris.
- Claude Didry, directeur de recherche au CNRS, Centre Maurice Halbwachs.
- Joanna Innes, professeure émérite, Université d'Oxford.
- Dominique Margairaz, professeure émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Philippe Minard, professeur, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, et directeur d'études à l'EHESS.
- Didier Terrier, professeur émérite, Université polytechnique des Hauts-de-France.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne IDHE.S-UMR 8533

2011/2012 **Master 2 d'histoire économique** dirigé par Dominique Margairaz (mention Très Bien)

Justices de paix et litiges de travail à Paris de 1791 à 1834. Étude des justices de paix du Faubourg-Saint-Denis (1792-1802) et du V^e arrondissement (1830-1834) Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2009 Agrégation d'histoire

2007/2008 Master 1 d'histoire et d'anthropologie des mondes médiévaux et modernes

dirigé par Dominique Margairaz (mention Très Bien)

La police des subsistances à Paris pendant la Révolution française. La section de la Maison commune de janvier 1792 à germinal an III

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2006/2007 **Licence d'histoire** (mention Bien)

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

2006/2012 Élève à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (départements d'histoire et de

sciences sociales)

Admission par le concours BL (lettres et sciences sociales)

2004/2006 Hypokhâgne et khâgne « Lettres et sciences sociales » BL

Lycée Henri IV – Paris

2004 Baccalauréat scientifique spécialité mathématiques (Mention Très Bien)

2001/2004 Lycée Louis-le-Grand – Paris

Formations complémentaires

Méthodes statistiques et informatiques

Formation de l'URFIST de Strasbourg, 13 juin 2023, *Gephi: cartographiez vos données relationnelles*.

Formation de l'Université de Tours (CESR, UMR 7323), 17-19 novembre 2022, *XML-TEI. Initiation à l'encodage des textes patrimoniaux*.

Semaine de formation du PIREH-LAMOP (Paris 1 Panthéon-Sorbonne), 13-17 janvier 2014, *Textométrie* (Formation à l'étude statistique des textes et à l'usage des **logiciels Hyperbase**, Treetager et Lexico3).

Séminaire du Collège des Écoles Doctorales de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012/2013, *Formation pluridisciplinaire SHS quantitatif*.

Atelier de l'IHMC (ENS), 2007/2008, S2 et 2012/2013, S1, L'histoire et l'historien face au quantitatif.

Séminaire du Centre Maurice Halbwachs (ENS, Olivier Godechot), 2011/2012 et 2012/2013, *Introduction aux méthodes statistiques en sciences sociales* (Formations théorique en statistiques et pratique à l'usage du logiciel R).

Formation du PIREH-LAMOP (Paris 1 Panthéon-Sorbonne), 2011/2012, *Analyse de données en histoire : parcours critiques*.

Séminaire du Centre Maurice Halbwachs (ENS, Olivier Godechot et Alexandra Louvet), 2007/2008, *Introduction aux méthodes quantitatives en sociologie* (Formations théorique en statistiques et pratique à l'usage du logiciel Sas).

Formation du PIREH-LAMOP (Paris 1 Panthéon-Sorbonne), 2007/2008, *Modélisation des données en histoire*.

Sciences sociales et méthodes d'enquêtes

Séminaire du Centre Maurice Halbwachs (ENS), 2006/2007, *Pratiques de l'ethnographie* (initiation à l'enquête de terrain, en particulier aux entretiens et à l'observation).

Enquêtes de sociologie électorale lors des campagnes présidentielle et législative de 2007 et municipale de 2008 à Saint-Denis et Ivry-sur-Seine (passations de questionnaires en face-à-face lors des inscriptions sur les listes électorales et à la sortie des urnes, et par téléphone avant la tenue du scrutin) dans le cadre, d'une part, de l'analyse longitudinale des comportements électoraux par approches localisées, dirigée par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, et, d'autre part, de la thèse de David Gouard, « La banlieue rouge » face aux renouvellements des générations.

Atelier de sociologie du Centre Maurice Halbwachs (ENS), 2006/2007, Rémunération et justice (Initiation à l'enquête ethnographique et statistique, étude qualitative et quantitative d'entretiens (logiciel Alceste) dans le cadre de la préparation d'une enquête de l'INSEE sur les salaires, préparée par Christian Baudelot. Participation à la rédaction d'un rapport sur la représentation du salaire selon les catégories socio-professionnelles).

Séminaire d'introduction à la sociologique politique (ENS), 2006/2007, *Comportement électoral et participation*.

Séminaire d'introduction à la sociologique politique (ENS), 2006/2007, *Sociologie politique comparée*.

Enseignements dans le supérieur

Ma carrière d'enseignant m'a permis de développer une grande polyvalence aussi bien en termes disciplinaire que pédagogique : outre d'avoir enseigné le Français langue étrangère à des adolescents et à des adultes et d'avoir été professeur au collège, j'ai enseigné à l'Université l'histoire moderne de la L1 à la L3, les méthodes informatiques et statistiques à des étudiants en L1 jusqu'au doctorat et l'histoire contemporaine aux étudiants préparant l'agrégation et le CAPES. Ces enseignements ont porté autant sur l'histoire politique, sociale, économique et culturelle que sur la méthodologie historique et l'historiographie. Les formations aux humanités numériques m'ont conduit à développer de solides capacités d'encadrement des étudiants en master et en doctorat dans le cadre de leurs travaux de recherche.

Enseignements en histoire moderne

La France en Europe XVI°-XVIII° siècles (TD de Licence 1 de 39 HETD) de 2012/2013 à 2015/2016

Cours magistral dispensé par Bruno Belhoste, Hervé Drévillon et Jean-Marie Le Gall.

Dans cette UE étaient abordées de manière chronologique les principales évolutions nationales et internationales qui ont affecté la France moderne qu'il s'agisse d'évolutions politiques, économiques,

sociales, religieuses ou culturelles. J'ai particulièrement insisté sur les modalités de construction de l'État moderne. Les séances étaient structurées par la reprise et l'approfondissement du CM et par des commentaires de document. Dans le cadre de cet enseignement, j'ai organisé des sorties au Château de Versailles et au musée des Plans-Reliefs (musée de l'Armée).

Évaluations : commentaire de document (à l'écrit et à l'oral).

Introduction à l'histoire économique de l'époque moderne (CM/TD de Licence 1 de 18 HETD) de 2016/2017 à 2017/2018

Dans cette UE que j'ai préparée de manière autonome, il s'agissait de présenter les ressorts de l'économie préindustrielle, en insistant, d'une part, sur les rapports entre équilibre démographique et conditions de production et, d'autre part, sur la dynamique de la marchandisation. Les séances étaient organisées soit autour de la lecture d'un article scientifique soit autour de l'ouvrage de Fernand Braudel, La dynamique du capitalisme. Du point de vue méthodologique, ce cours avait pour objectif de former les étudiants à la recherche bibliographique et donc aux débats historiographiques au moyen de l'exercice de la bibliographie commentée et également en prenant l'exemple de la dispute autour de la « Révolution agricole du XVIIIe siècle ».

Évaluations : bibliographie commentée et questions de cours.

La fabrique des disciplines : l'économie (CM/TD de Licence 1 de 12 HETD) de 2016/2017 à 2017/2018

Dans cette UE que j'ai préparée de manière autonome, j'ai initié les étudiants à l'économie politique de la période moderne à travers quelques-uns des principaux débats qui ont traversé celle-ci : mercantilisme, fiscalité, régulation du commerce des grains et réformes et suppressions des corporations. Les séances étaient organisées autour de la lecture d'un article scientifique et d'un commentaire de document.

Évaluations : commentaire de documents et questions de cours.

Lumières et Révolutions en Europe : cultures et réformes économiques de 2016/2017 à 2017/2018

Écrits, sociabilités et espaces de savoir (TD de Licence 3 de 26 HETD). Réformer et innover (TD de Licence 3 de 24 HETD)

Cours magistral dispensé par Anne Conchon.

Au premier semestre, on s'est intéressé à la place centrale des questions économiques pour le monde savant et pour l'opinion éclairée. Nous nous sommes focalisés sur les acteurs et sur les vecteurs qui ont contribué à l'élaboration et à la diffusion des discours économiques à travers les sociabilités savantes, les circulations intellectuelles et l'essor des publications économiques au XVIII^e siècle en Europe. Au second semestre, nous nous sommes interrogés sur les rapports entre les Lumières économiques et les réformes menées en Europe au XVIII^e siècle, y compris lors des Révolutions qui ont souvent précipité l'adoption et la mise en place de telles réformes. J'organisais les séances autour de la lecture d'un article scientifique et du commentaire d'un texte. J'ai assumé avec Anne Conchon la préparation des brochures et j'ai organisé une sortie au Musée de la toile de Jouy.

Évaluations : dissertation, commentaire de document (à l'écrit et à l'oral) et compte-rendu d'article scientifique.

Enseignements en histoire contemporaine

Préparation à l'agrégation de 2020/2021 à 2021/2022

J'ai participé à la préparation de l'agrégation sur la question « Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930 ». En collaboration avec Anne-Sophie Bruno, j'ai contribué à la confection de la brochure. J'ai présenté, lors d'une séance de TD, les formes d'organisation du travail et les régulations des rapports de travail dans les « fabriques collectives » et l'articulation entre ces formes d'organisation et les revendications et les formes d'organisations ouvrières. J'ai également fait passer des colles sur ce programme (article de *L'Écho de la fabrique* « Dialogue dans une cage » ; article de *L'Écho de la Fabrique de 1841* sur l'installation des membres du conseil des prud'hommes de Lyon rendant compte de l'activité de ce tribunal pour l'année 1843 ; article du *Moniteur des conseils de prud'hommes* sur une coalition d'ouvriers charpentiers parisiens ; compte-rendu des travaux du conseil de prud'hommes de Reims pour l'année 1845 ; règlement d'un atelier de tissage de Bar-le-Duc daté du 2 janvier 1845).

Préparation au CAPES de 2020/2021 à 2022/2023

J'ai réalisé de manière autonome trois séances de préparation à la leçon et assuré des colles pour cette épreuve (« Ouvriers et fabricants de la soierie lyonnaise (1830-1834) » ; « Travailler à domicile, travailler en usine (1830-années 1880) » ; « Les ouvriers et la révolution de 1848 en France » ; « Les bris de machines » ; « La presse ouvrière (1830-1851) » ; « Karl Marx et le mouvement ouvrier européen » ; « La mécanisation du travail (1830-années 1880) » ; « Les associations ouvrières en France (1830-1852) »).

Enseignements en humanités numériques

L'écriture numérique de l'histoire (TD de Licence 1 de 18 HETD) 2009/2010 et depuis 2020/2021

Cours magistral dispensé par Stéphane Lamassé.

Première étape d'un cursus de plusieurs années pour les étudiants en histoire de Paris 1, cet enseignement porte sur l'histoire et sur les principes de l'informatique, d'internet, et sur les transformations par le numérique de l'atelier de l'historien et de la discipline historique. Il s'agit d'un enseignement d'historiographie, de méthodologie sur les sources et d'un enseignement critique sur l'ensemble des discours traitant du passé qui sont publiés sur le web. Les étudiants sont initiés à la création d'une page web (HTML, CSS et protocole FTP).

Évaluations : commentaire de texte d'historiens (historiographie) ; analyse de site internet à caractère historique ; réalisation d'une page web.

Histoire et statistiques (TD de L2 de 19,5 HETD) depuis 2020/2021

Cours magistral dispensé par Anne-Sophie Bruno.

Cet enseignement vise à former les étudiants en histoire aux méthodes et concepts statistiques et aux enjeux historiographiques de leur utilisation. Il s'agit d'apprendre aux étudiants à construire un raisonnement historique fondé sur des données quantitatives en mobilisant des études réalisées par des historiens, en particulier en histoire contemporaine. En parallèle, nous leur apprenons à produire sur tableur différents résultats et indicateurs statistiques (tris à plat, tableaux de contingence, tableaux d'indicateurs, indicateurs de position et de dispersion, test du Khi 2, corrélation).

J'ai assuré en 2020/2021 les responsabilités de coordinateur de cet enseignement.

Évaluations : commentaire de documents statistiques et manipulations sur tableur.

Histoire et informatique (TD de Licence 3 de 47,5 HETD et de M de 13 HETD) depuis 2020/2021

Cours magistral dispensé par Stéphane Lamassé.

Cet enseignement permet d'initier pratiquement les étudiants à la recherche historique, et particulièrement à l'articulation entre les questions historiques posées, les sources disponibles et la modélisation des informations qui peuvent être tirées de celles-ci. Pour cela, nous leur enseignons, d'une part, la création et l'exploitation de bases de données relationnelles et, d'autre part, l'analyse lexicométrique de corpus de textes.

D'une part, il s'agit d'enseigner aux étudiants les modalités de construction d'une population statistique, celles de la structuration d'informations historiques tirées de sources afin de réaliser des traitements quantitatifs. Les étudiants apprennent à utiliser le logiciel LibreBase pour créer une base de données relationnelle, enregistrer leurs données et les exploiter. D'autre part, il s'agit de former les étudiants à la constitution d'un corpus de textes et aux méthodes lexicométriques de traitement de ces textes. Je leur enseigne la production et le commentaire de résultats et d'indicateurs au moyen du logiciel TXM ainsi que l'analyse factorielle des correspondances.

Évaluations : manipulation sur logiciel, dissertation, commentaire de documents et dossier personnel d'exploitation de sources.

Encadrement des étudiants de master pour leurs traitements informatiques et statistiques (M) depuis 2020/2021

À la formation en histoire et informatique des étudiants de Master est associé un encadrement personnalisé de ceux-ci quelles que soient leur période et leur spécialisation thématique. Il s'agit d'accompagner les étudiants dans l'usage des logiciels, dans leur construction de leur corpus ou de leur population et également dans la construction de la modélisation de leurs données. Cet

accompagnement est donc bien plus qu'un accompagnement « technique », il permet aux étudiants de préciser leur sujet et d'articuler leur problématique à la documentation dont ils disposent.

Informatique et documentation patrimoniale (TD de M2 de 16 HETD) depuis 2022/2023

Cet enseignement est dispensé à des étudiants d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie qui se destinent aux métiers de la conservation du patrimoine (Masters professionnels « Gestion du patrimoine culturel » et « Valorisation et médiation du patrimoine archéologique »). Il s'agit de former les étudiants à la gestion de données sur Excel, au catalogage de collections et la création d'une exposition virtuelle grâce au logiciel Omeka. Cet enseignement permet de les initier au fonctionnement du web et à l'interopérabilité des données (avec le schéma de métadonnées Dublin Core).

Évaluations : exercice sur tableur et création d'une exposition virtuelle au moyen du logiciel Omeka.

Cartographie et système d'information géographique (TD de M1 de 16 HETD) depuis 2020/2021

Cet enseignement est dispensé aux étudiants du Master professionnel « Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie ». Dans cette UE préparée de manière autonome, j'enseigne au moyen du logiciel QGIS l'acquisition des données géohistoriques (géoréférencement et vectorisation de cartes anciennes, intégration de données attributaires et géocodage de toponymes), la réalisation d'analyses spatiales, de géotraitements et de cartes statistiques et, enfin, la production et l'édition de cartes. En lien avec la spécialisation des étudiants en histoire des techniques et de l'industrie, ces apprentissages sont réalisés principalement au moyen d'un exercice que j'ai créé sur l'implantation de l'industrie textile à Avignon dans la première moitié du XIX^e siècle, exercice qui s'appuie sur différents plans réalisés à cette période et sur des recensements de l'activité manufacturière et de la population.

Évaluations : réalisation d'un SIG et de cartes.

Stage de formation à la cartographie et aux systèmes d'information géographique (Doctorat, une semaine) depuis 2020/2021

Je participe à l'organisation de ce stage et j'y assure différentes séances. Il s'agit de former les doctorants aux méthodes cartographiques au moyen des logiciels Inkscape et QGIS. Les doctorants découvrent l'acquisition des données géohistoriques, la réalisation d'analyses spatiales, de géotraitements et de cartes statistiques, la production et l'édition de cartes. Ce stage, est aussi l'occasion d'accompagner les doctorants dans le traitement de leurs données spatialisées et dans la réalisation de cartes.

Stage de formation à la lexicométrie (Doctorat, une semaine) depuis 2022/2023

Je participe à l'organisation de ce stage et j'y assure différentes séances. Cette formation porte sur la mise en forme et l'analyse de corpus grâce à la lexicométrie au moyen des logiciels TXM, IRamuTeQ, Lexico3 et R.

Jurys

8 juillet 2021

Membre du jury pour le mémoire de Master 2 en Histoire économique réalisé par Jules Rostand sous la direction d'Anne Conchon, La Commission d'agriculture et des arts. L'administration et l'économie politique (an II – an IV)
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Autres activités d'enseignement

2018/2020 Enseignant au collège

Cours d'histoire, de géographie et d'éducation morale et civique en classe de 5^e et 4^e

Collège Louis Pasteur de Villejuif (Académie de Créteil)

2009/2011 Enseignant à l'INSTEP

Cours d'alphabétisation et de FLE (Français Langue Étrangère) à des adultes et à des adolescents Journées civiques (Cours d'histoire et de civilisation à des étrangers)

Romainville / Nanterre / Sevran / Juvisy / Pantin

Compétences informatiques

Analyse statistique R, tableur

Bases de données Merise, Access, LibreOffice base, SQL

Cartographie et SIG Inkscape, Quantum GIS

Lexicométrie TXM

Publication web Omeka

Compétences linguistiques

Anglais et allemand opérationnels.

Autres expériences professionnelles

Octobre 2014 à mars Recherches documentaires

2015 Recherches de documents aux Archives Nationales et aux Archives de la Préfecture de police

pour le livre: FOREST Philippe, Aragon, Paris, Gallimard, 2015.

Éditions Gallimard

Octobre 2011 à juillet Activités éditoriales

2012 Relecture et choix de manuscrits, participation à la diffusion et à la vente des ouvrages et

initiation à la gestion comptable de la société.

Éditions du Croquant (éditions de sciences sociales)

Novembre 2010 à août Service civique

Soutien à la vie associative (accompagnement à la création et au développement d'associations

et dispense de formations sur la création des associations, leur comptabilité et la fonction

employeur)

Projets-19 (Paris 19e)

Articles dans des revues à comité de lecture

« Anatomie du procès-verbal : les justices de paix, une source pour l'histoire du travail (Paris, années 1790-1830) », Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine, vol. 61, n°4/4bis, octobre-décembre 2014, p. 32-64.

Dans cet article, j'ai réalisé une analyse critique des procès-verbaux des juges-de-paix et j'ai examiné les régulations des relations de travail mises en place par ces juges. Je me suis intéressé particulièrement aux conditions juridiques de partage entre les contrats de louage d'ouvrage et les contrats de louage de service, montrant que c'est la capacité à conduire de manière autonome la réalisation du travail qui détermine ce partage.

Chapitres dans des ouvrages collectifs

« Subvertir la discipline marchande du travail. Le cas de la "Société générale pour la fabrique des rubans" de Saint-Etienne (1841-1842) », dans CHRISTEN Carole, HAYAT Samuel, FAYOLLE Caroline (dir.), S'unir, travailler, résister. Les associations ouvrières au XIX^e siècle, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2021, p. 81-105.

Il s'agit de réexaminer le développement des associations ouvrières au milieu du XIX^e siècle en prenant en compte le fait que, dans un grand nombre de secteurs et, en particulier, dans le textile, les rapports de travail restent des rapports de type marchand. La création d'une société commerciale par des ouvriers de la soierie stéphanoise vise à disputer l'accès aux matières premières afin que les ouvriers redeviennent collectivement, par l'intermédiaire de cette société, propriétaires des produits qu'ils fabriquent, donc de revenir sur la monopolisation par les marchands de l'accès au marché des matières premières et au marché des produits, processus qui est en cours depuis plusieurs siècles.

« Les donneurs d'ouvrage face aux mobilités ouvrières : Permanences des enjeux, demandes de régulation et insatisfactions manufacturières », dans ABERDAM Serge, CONCHON Anne, MARTIN Virginie (dir.), Les dynamiques économiques de la Révolution française, Paris, CHEFF, 2021, p. 133-167.

Dans cet article, j'ai tenté de montrer que les mobilités ouvrières se dégagent comme un des enjeux saillants des relations de travail pour les manufacturiers à l'issue de la Révolution, signe d'une continuité avec l'Ancien Régime et ce malgré la remise en ordre manufacturière du Consulat et de l'Empire. La concurrence pour la main-d'œuvre met en jeu la communication et la répartition des savoir-faire rares et innovants, le temps de réalisation des produits, la circulation et l'usage des matières à œuvrer, la fourniture des avances, le partage des clientèles, mais aussi le financement de la formation des apprentis et la qualité de celle-ci, et enfin le partage de la valeur, enjeu lié à tous les autres. Du point de vue collectif, les manufacturiers apparaissent insatisfaits des régulations nationales mises en place. Néanmoins cette insatisfaction a été fortement tempérée par les adaptations mises en place au niveau local par les conseils de prud'hommes et les municipalités notamment.

« Autopsie d'une statistique judiciaire : les états des affaires portées devant les conseils de prud'hommes au début du XIX^e siècle », dans GRAMAIN Agnès, FELLER Laurent (éd.), L'évident et l'invisible : questions de méthodes en économie et en histoire, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 115-135.

Dans cet article j'ai réalisé la critique des statistiques judiciaires produites par les conseils de prud'hommes et publiées annuellement dans le *Compte général de l'administration de la justice civile et commerciale*. J'ai identifié les ressorts de ces dénombrements et établi que souvent le nombre d'arrangements réalisés par les conseils de prud'hommes et par leurs membres de manière individuelle dépasse largement le nombre d'affaires dénombrées dans les états statistiques communiqués annuellement au ministère de la Justice. Ce constat remet en cause l'interprétation classique de la très forte proportion de conciliations réalisées par les conseils.

Recensions

Daniel HEIMMERMANN, « Work, Regulation, and Identity in Provincial France. The Bordeaux Leather Trades, 1740-1815, New-York, Palgrave Macmillan, 2014, 298 p. », dans Revue historique, n°683, août 2017, p. 698-701.

Communications

Colloques internationaux

Colloque international, IGPDE/CHEFF, 1^{er} juin 2023, *Industrie, développement et souveraineté.* Ressources, valeurs et territorialités (France-Europe XVII^e-XXI^e siècle): « La conservation des savoir-faire rares par les fabriques collectives face aux principes libéraux post-révolutionnaires: le cas de la soierie lyonnaise (années 1820) ».

Colloque international, IRHiS, LIRDEF, CERAPS, Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, 7-8 octobre 2019, Le mouvement des associations de travailleurs au XIX^e siècle : « Lutter contre l'intermédiation marchande du travail : le cas de La Société générale pour la fabrique des rubans de Saint-Étienne ».

Colloque international, Société des études robespierristes, CNAM, IDHE.S-UMR 8533, IHMC-UMR 8066, IGPDE/CHEFF, 7-8 juin 2018, Les dynamiques économiques de la Révolution française: « Les marchés du travail en Révolution : quelles transformations des modalités de la régulation des conditions de congé et de la lutte pour le contrôle du marché du travail ? ».

Sixième École d'été d'histoire économique à Suse, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, EPHE, Toulouse 2 Jean Jaurès, Archives Nationales, CNRS, 28, 29, 30 août 2017, L'organisation du travail aux époques médiévale et moderne: « Les registres de remise des livrets ouvriers: une source pour l'étude de la lutte pour le contrôle du marché du travail? A partir des registres des remises de livrets ouvriers d'Avignon (Vaucluse), Bar-le-Duc (Meuse), Bolbec (Seine-Maritime), Lyon (Rhône) et Troyes (Aube). 1804-1847 ».

Colloque international, Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, 22-23 juin 2015, Les intermédiaires du travail : figures sociales du recrutement et de la gestion du travail, XIV^e-XX^e siècle : « Les bureaux de placement après la fin de la police du travail (France, première moitié du XIX^e siècle) ».

Journées d'études

École doctorale, Paris 8, IDHE.S-UMR 8533, GRHS de l'UQAM, 27 juin-1^{er} juillet 2022, *Travail et société, XVIII^e-XIX^e siècle*: « Appréhender la discipline du travail au moyen des archives judiciaires : justices civiles et contrôle commercial du travail ».

Journée d'étude/atelier doctoral, Paris 8, IDHE.S-UMR 8533, 2 mai 2022, La police du travail, XVIII^e-XIX^e siècle : « Les régulations du travail (France, 1791-1847) ».

Troisièmes Rencontres d'histoire de Paris, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Archives Nationales, 6 juin 2013, L'action policière à Paris: « La police du travail après la fin de la police du travail. A partir des procès-verbaux des commissaires de police à Paris, 1789-an III et an XI-1807 ».

Séminaires

Séminaire d'histoire économique, Paris 1, 5 avril 2023, Économies et sociétés pré-industrielles : droits et économies : « Rapports de travail et droit dans la France post-révolutionnaire ».

Atelier d'histoire socio-économique, Paris 8, EHESS et ENS, 9 juin 2017, État, travail et société (France et Angleterre, XVIII^e-XIX^e siècles): « Les livrets d'ouvriers et les livres d'acquit : garanties des acquis ouvriers révolutionnaires ou moyen de contrôle de la mobilité des ouvriers et de la concurrence entre employeurs ? ».

Séminaire de l'IHES, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 16 novembre 2016, Économies et sociétés préindustrielles. Prendre la mesure des dynamiques et des politiques économiques : la valeur du chiffre : « Déchiffrer les statistiques prud'homales : les états des affaires portées devant les conseils de prud'hommes au début du XIX° siècle ».

Séminaire du projet de recherche NetWORK, 1^{er} avril 2016, Le prix du travail. France et espaces coloniaux, XIX^e-XXI^e siècles: « Dire la rémunération dans les procès-verbaux des justices de paix et des conseils de prud'hommes (années 1790-années 1840) ».

Séminaire de l'IHES, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 25 mars 2015, Économies et sociétés préindustrielles : « Régulations, institutions de la régulation et dynamiques des relations de travail (1789-1847) ».

Atelier d'histoire socio-économique, Paris 8, EHESS et ENS, 13 février 2015, État, travail et société (France et Angleterre, XVIII^e-XIX^e siècles): « Anatomie du procès-verbal : les justices de paix, une source pour l'histoire du travail (Paris, années 1790-1830) ».

Atelier doctoral d'histoire économique, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 24 janvier 2015, *Quelles sources pour quelles histoires du travail*?: « Procès-verbaux des justices de paix et histoire de la relation de travail (fin XVIII^e-mi XIX^e siècles) ».

Séminaire inter-écoles histoires / sciences économiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 23-26 septembre 2014, Sources, données et archives : le travail empirique des historiens et des économistes : « Procèsverbaux des juges de paix et histoire de la relation de travail entre la Révolution française et les années 1830 ».

Séminaire de l'IHES, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 12 mars 2014, Économies et sociétés préindustrielles : « Quelles archives pour étudier la relation de travail au premier XIX^e siècle ? ».

Séminaire de l'IHES, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 20 février 2013, Économies et sociétés préindustrielles : « Justices de paix et relations de travail à Paris entre la Révolution française et les années 1830 ».

Séminaire de l'EHESS, 6 décembre 2012, Repenser le XIX^e siècle: questions, sources et interprétations: « Relations de travail et litiges de travail à Paris entre la Révolution française et les années 1830 ».

Atelier de l'IHMC (ENS), 19 novembre 2012, L'histoire et l'historien face au quantitatif: « Construire une base de données pour étudier les litiges de travail à partir de procès-verbaux de justices de paix ».

Animation de la recherche

Co-organisation de l'Atelier doctoral d'histoire économique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, samedi 24 janvier 2015, *Quelles sources pour quelles histoires du travail ?*

Bourses et distinctions

Lauréat pour l'année 2018 du Prix Jeune Chercheur de la Fondation des Treilles.

Investissements institutionnels

Adhérent à l'Association française d'histoire économique (AFHE) Adhérent à l'Association française d'histoire des mondes du travail (AFHMT) Adhérent à la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle.

Présentation analytique des travaux de recherche

Recherches doctorales

Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand. De la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)

Cette recherche s'inscrit dans les pas des courants historiographiques qui depuis les années 1970 ont remis en cause le récit de la Révolution industrielle. Cette Révolution était jusqu'alors considérée comme une révolution technologique et énergétique ayant entraîné dès le début du XIXe siècle mécanisation du travail, concentration de la main-d'œuvre et instauration d'une discipline usinière. Cette révolution n'aurait pu avoir lieu qu'après le triomphe du libéralisme économique. Depuis les années 1970, les historiens ne cessent pas de tirer les conséquences de ces révisions au point que s'est imposée l'idée que la première phase de l'industrialisation a eu lieu dans le cadre d'une organisation économique et sociale spécifique modélisée comme un capitalisme marchand. Dans cette organisation le partage de la valeur se joue principalement dans le contrôle des approvisionnements et des débouchés. L'apparition du capitalisme industriel a dès lors été repoussée en aval, pour la France audelà du milieu du XIXe siècle.

Mais les relations de travail et leur régime de régulation n'ont pas constitué un champ d'étude majeur pour les historiens analysant les ressorts de ce capitalisme marchand. Néanmoins, plusieurs auteurs ont avancé l'hypothèse que ces relations de travail sont de type marchand ou pour le dire autrement que le contrôle du travail est un contrôle de type commercial¹. Ces études n'avaient toutefois pas pris pour objet de manière systématique les relations entre donneurs d'ouvrage et preneurs d'ouvrage au cours de la première phase d'industrialisation². C'est bien cette hypothèse d'une organisation et d'une discipline marchandes du travail que j'ai voulu éprouver pour la France entre la désincorporation des métiers, qui a lieu pendant la Révolution française, et le milieu du XIXe siècle. Le choix de cette périodisation, lorsqu'on s'intéresse au cas français, conduit nécessairement à prendre pour objet les conséquences et les effets de la désincorporation, des déréglementations de l'économie et de la mise en place d'un nouvel ordre manufacturier. À partir de points de vue différents, Al. Cottereau, J.-P. Hirsch et Ph. Minard notamment ont montré les limites à la pénétration de la liberté de la concurrence, de l'individualisme juridique et du légicentrisme et ont révélé diverses tentatives des parties prenantes des fabriques collectives pour aménager les régulations postrévolutionnaires de l'économie.

Pour éprouver cette hypothèse et pour mesurer les effets de ce nouvel ordre juridique, j'ai fait le choix de prendre en compte l'ensemble des secteurs manufacturiers et les différentes formes de l'industrialisation française. Cette ambition a impliqué des recherches de longue haleine dans un très grand nombre de centres d'archives : outre les fonds des Archives Nationales, j'ai consulté ceux d'une vingtaine d'Archives départementales et ceux de neuf Archives municipales. Il faut y ajouter les fonds de la Préfecture de Police ainsi que des sources imprimées, particulièrement des journaux.

Grâce à l'étude de cette documentation, j'ai cherché à mettre au jour les principaux points d'achoppement dans les relations entre donneurs et preneurs d'ouvrage et à reconstituer les conditions de régulation de ces tensions afin de vérifier leur cohérence avec l'hypothèse d'une organisation et d'une discipline du travail de type marchand. Pour cela, j'ai pris le parti d'étudier les tensions de travail,

¹. Voir notamment les travaux de M. Sonenscher, W. Reddy, Al. Cottereau, Ph. Lefebvre, P. Gervais et Cl. Lemercier.

². Les donneurs d'ouvrage sont ceux qui confient des matières premières aux preneurs d'ouvrage en vue de la réalisation d'une prestation de travail, les preneurs d'ouvrage comprennent ceux qui reçoivent la commande et tous ceux qui contribuent à sa réalisation.

aussi faible soient-elles, d'où le choix initial de dépouiller en priorité les fonds des juridictions civiles, particulièrement ceux des conseils de prud'hommes et des justices-de-paix. Je me suis également appuyé sur des registres de remises de livrets d'ouvrier et de livres d'acquit, ainsi que sur les fonds préfectoraux et ceux des tribunaux correctionnels et criminels. Pour traiter une telle masse d'archives et de différends de travail mémorisés de manières diverses j'ai articulé traitements quantitatifs et traitements qualitatifs. Une pesée quantitative des principaux points d'achoppement et une étude fine d'un très grand nombre de situations concrètes et de rapports de travail particuliers a permis de reconstituer l'information juridique, les ressorts et les dynamiques des relations de travail ainsi que leurs modalités de régulation. En nous faisant entrer dans les filatures, dans les ateliers de tissage, de teinture, de coutellerie, dans les verreries, les papeteries, les boulangeries, sur les chantiers et en donnant la parole aux ouvriers et aux fabricants, cette thèse a révélé les principales lignes de force de ces relations.

Le premier apport de ce travail concerne le fonctionnement des conseils de prud'hommes et des justices de paix et la constitution de leurs fonds, ce qui permet de redéfinir les conditions de leurs usages par les historiens. Le contentieux qui ressort de l'analyse de ces procès-verbaux doit être réinterprété. La proportion extrêmement élevée de conciliations doit d'abord être rapportée aux conditions financières d'accès à la justice, non à une capacité d'entente entre les parties.

Le deuxième apport de cette thèse réside dans la confirmation du caractère marchand des relations de travail et de leurs régulations. J'ai en effet établi que les principaux points d'achoppement de ces relations concernent les conditions d'évaluation à la fois des produits livrés par les preneurs d'ouvrage et des matières qui leur sont confiées, d'une part, et, les conditions de contrôle des marchés du travail, des marchés des matières premières et des marchés des produits, d'autre part.

Tout d'abord, notre documentation a fait apparaître la prédominance d'un mode de partage des responsabilités dans la réalisation des prestations de travail, d'un mode de valorisation du travail et d'un mode de contrôle du procès de travail de type marchand. Les preneurs d'ouvrage d'un grand nombre de secteurs ont une obligation de résultat tandis que les donneurs d'ouvrage ont une obligation de moyens. Cette obligation de résultat et le partage des responsabilités qui lui est lié vont de pair avec une rémunération en fonction de l'évaluation du produit. L'évaluation qualitative et quantitative du produit ainsi que celle des matières premières confiées constitue donc un moment essentiel pour la détermination des prix du travail. C'est principalement au moyen de l'évaluation du produit et des diminutions afférentes des rémunérations pour malfaçons, pour déficits dans les matières et aussi pour retard de livraison que les donneurs d'ouvrage peuvent contrôler de manière indirecte le procès de travail. On comprend alors que ces évaluations soient des moments de très vives tensions qui peuvent être à l'origine de conflits collectifs. L'intensité de ces tensions s'explique également par l'incertitude générale qui caractérise cette économie : beaucoup de difficultés techniques restent irrésolues et les réussites dans la production ne sont pas systématiquement reproductibles; l'évaluation objective des quantités et des qualités des matières et des produits n'est pas toujours possible. Cette situation rend ces évaluations hasardeuses, mine la confiance entre les parties et ouvre la voie à des fraudes. Les conditions techniques restent donc un obstacle fondamental à la bonne réussite de la production. Ces difficultés sont renforcées par la forte croissance de la demande à laquelle ne sont pas associés des gains de productivité importants : en découlent de vives tensions quant à l'accès à la main-d'œuvre qualifiée et quant aux approvisionnements en matières premières.

De notre corpus ont émergé de manière massive les frictions sur le marché du travail. L'instabilité de la main-d'œuvre est apparue comme une caractéristique fondamentale de cette économie. Alors que la France du premier XIXe siècle est un pays jeune et peuplé, les donneurs d'ouvrage de nombreux secteurs rencontrent des difficultés structurelles ou conjoncturelles pour se procurer des ouvriers et pour les conserver. Ces difficultés s'expliquent par les fortes variations des besoins en main-d'œuvre elles-mêmes causées par l'instabilité de la demande et des approvisionnements en matières premières et en énergie ainsi que par la saisonnalité des activités agricoles. L'importance de

la pluriactivité s'est ainsi trouvée confirmée. Par ailleurs, le caractère essentiellement extensif de la croissance suppose d'enrôler toujours davantage de travailleurs qui ne sont pas interchangeables. La formation de la main-d'œuvre constitue donc un goulot d'étranglement. Les concurrences entre fabricants pour la main-d'œuvre portent tant sur des ouvriers qui ne disposent pas de savoir-faire distinctifs dans un espace donné que sur des ouvriers disposant au contraire de savoir-faire rares et innovants. Ces concurrences ont lieu à différentes échelles et elles mettent en jeu la circulation et la répartition des savoir-faire rares ; l'exécution des engagements de travail, donc les délais de réalisation des produits ; le partage des marchés ; le financement de la formation des apprentis. Le prix du travail est toujours un enjeu de ces mobilités et de ces concurrences. Son niveau est en effet déterminé par le rapport, à un moment donné, entre les besoins en main-d'œuvre et le nombre d'ouvriers disponibles. Au niveau individuel et au niveau collectif, les ouvriers savent jouer, à la perfection, de leur rareté et de leur indisponibilité comme les fabricants savent jouer du manque d'ouvrage et de la concurrence entre ouvriers pour l'embauche.

La détermination de ce rapport, des conditions de négociation des conventions de travail ainsi que des conditions d'embauche et de congé constituent par conséquent des points d'achoppement fondamentaux de ces relations. Donneurs et preneurs d'ouvrage s'affrontent donc pour contrôler le niveau des demandes d'embauches. Par ailleurs, dans beaucoup de secteurs, les fabricants se doivent d'élargir les viviers de main-d'œuvre pour répondre à la croissance de la demande. Le caractère purement individuel des conventions de travail et de leurs conditions de négociation se voit remis en cause tant par les preneurs d'ouvrage que par les donneurs d'ouvrage. Il s'agit de limiter le pouvoir de marché de l'autre partie prenante en limitant la concurrence à l'intérieure du groupe. Il s'agit aussi de limiter la concurrence par les prix que se font les fabricants. Enfin, la régulation des conditions de négociation des conventions de travail va de pair avec celle des embauches et des congés. Cet enjeu est d'autant plus saillant que les donneurs d'ouvrage sont tiraillés entre le désir de pouvoir embaucher n'importe quel ouvrier à n'importe quel moment et par celui de voir limités les risques de congé inopiné. L'intérêt collectif des donneurs d'ouvrage apparaît ici en profonde contradiction avec leurs intérêts individuels, ce qui rend difficile la résolution de cette tension.

Cette thèse a également permis de préciser le rôle des livrets d'ouvrier et des livres d'acquit sans toutefois épuiser le sujet. Ces deux documents constituent des dispositifs de discipline contractuelle. Ils viennent briser l'asymétrie d'information entre l'ouvrier et le donneur d'ouvrage quant aux engagements du premier et ils permettent de limiter les mobilités et donc contribuent à garantir l'exécution des engagements de travail. Leur rôle est également fondamental dans l'acquittement de leurs dettes par les preneurs d'ouvrage.

La concurrence pour la main-d'œuvre n'est pas la seule tension qui met à mal l'unité des fabricants. La croissance de la demande aiguise la concurrence pour l'accès aux matières premières. Celle-ci est d'autant plus forte que coexistent dans certains territoires manufacturiers des productions de qualités diverses destinées à des marchés différents et que tout déchet de production peut faire l'objet d'un réemploi. J'ai ainsi observé des détournements de matières et un trafic particulièrement vivaces. Par ces détournements les ouvriers disputent le partage de la valeur et également l'accès au marché des produits tandis que les oligarchies manufacturières tentent d'instaurer et de conserver le monopole sur les matières premières et donc sur le marché des produits. Sur ce point la lutte pluriséculaire entre donneurs et preneurs d'ouvrage ne cesse pas et se développe sous des formes renouvelées. Faute de pouvoir rétablir les distinctions statutaires d'Ancien Régime, les donneurs d'ouvrage de certaines fabriques mettent en place des sociétés censées monopoliser le commerce des déchets. De leur côté des preneurs d'ouvrage tentent de créer des sociétés pour accumuler des fonds qui leur permettraient d'acheter les matières premières et donc de redevenir, cette fois collectivement, propriétaires des produits fabriqués.

Un autre apport de cette thèse est d'avoir amélioré notre connaissance et notre compréhension des modalités de régulation des relations de travail dans le cadre juridique postrévolutionnaire. Mes vastes recherches archivistiques ont permis d'identifier les différents acteurs qui participent à ces régulations. J'évoquerai particulièrement les conseils de prud'hommes. J'ai établi qu'ils ont contribué à réduire l'incertitude dans les relations de travail, les asymétries d'information et donc le risque d'aléa moral qui sont particulièrement forts dans le cadre du travail dispersé. Ces tribunaux ont ainsi dénoué des situations de blocage qui ne sont satisfaisantes pour aucune des parties. De ce point de vue, leurs interventions peuvent être considérées comme avantageuses aux deux parties. Néanmoins, les conseils de prud'hommes sont bien aux mains des fabricants, y compris à Lyon, et jouent un rôle fondamental dans la discipline du travail au profit de ces fabricants. Fabricants et marchands de nombreuses fabriques collectives ont su mettre en place des « Gouvernements de Fabrique » associant municipalités, commissaires de police, chambres consultatives ou de Commerce et conseils de prud'hommes. Cette régulation civile des relations de travail, qui est loin de correspondre à l'image d'une bonne entente entre les parties, est associée à un volet pénal qui apparaît comme un complément des régulations mises en place par les juridictions civiles et par les maires, mais elle n'en constitue pas le cœur.

L'étude des régulations des relations de travail nécessitait d'embrasser un grand nombre de territoires et d'institutions et de les reconstituer au plus près du terrain. En effet, l'application des textes législatifs et règlementaires est apparue très variable selon les secteurs d'activité et les territoires. Cette recherche a confirmé la tension entre la liberté du Commerce et de l'Industrie et l'individualisme juridique, d'une part, et, les revendications et les pratiques des fabricants et des ouvriers, d'autre part. Parmi les agents économiques il n'y a d'attachement idéologique ni pour le libéralisme économique ni pour l'individualisme juridique, mais seulement une utilisation pragmatique de ces principes en fonction de la configuration. Les normes libérales et individualistes sont en particulier très problématiques pour les marchands et les fabricants des fabriques collectives : ces normes se révèlent inadaptées au caractère collectif de leurs débouchés, de leurs mains-d'œuvre, de leurs approvisionnements et de leurs innovations. Il a donc fallu que ces fabriques trouvent en elles-mêmes des forces centripètes très puissantes pour conserver leur cohésion.

Au moyen de l'étude des relations de travail, la pertinence de la modélisation de cette première phase de l'industrialisation comme un capitalisme marchand se trouve confirmée. J'ai mis en évidence les ressorts de ces relations de manière statique pointant les continuités avec l'économie d'Ancien Régime. Néanmoins il est apparu une dynamique puissante et déstabilisatrice : la marchandisation accrue, dit autrement la nécessité de plus en plus impérieuse d'entrer dans des relations de travail à façon pour vivre, associée à l'accroissement de la concurrence soumettent les donneurs d'ouvrage et les preneurs d'ouvrage à des difficultés et des tensions particulièrement fortes. Je considère que dans ce premier XIX^e siècle, la France est entrée dans la crise du capitalisme marchand que Pierre Gervais a décrite pour les États-Unis. Les contradictions inhérentes à ce capitalisme marchand ne trouvent pas de résolution pérenne. À ce stade, il me semble que les ouvriers, les fabricants et les marchands tentent de réformer, parfois de manière profonde, les modalités marchandes de régulation, mais sans envisager leur remplacement par des modalités radicalement différentes. L'apparition de ce que l'historiographie a appelé le premier mouvement ouvrier français et les luttes ouvrières de 1848 me semblent pouvoir s'expliquer par la combinaison de cette crise majeure avec les pratiques ouvrières qui se sont formées dans la lutte pluriséculaire contre la prise de contrôle par le Négoce des marchés des matières premières et des produits et contre la prise de contrôle du marché du travail par les fabricants.

Tableau récapitulatif des enseignements

Année	Semestre	Niveau	Type	Intitulé de l'enseignement	Nombre de groupes	HETD	
	S2	L1	TD	L'écriture numérique de l'histoire	6	108	
	S1	L2	TD	Histoire et statistiques	2	39	
	S1	L3	TD	Bases de données en histoire	2	39	
•	S2	L3	TD	Lexicométrie en histoire	1	18	
	S1 et S2	M	TD	Histoire et informatique	5	65	
•	S2	M	TD	Encadrement des étudiants de master	4	52	
2022/ 2023	S1	M	TD	Système d'informations géographiques	1	16	
2023	S1	M	TD	Informatique et documentation patrimoniale	3	48	
•	S2	CAPES	TD	Préparation à l'oral	1	6,75	
•	S2	D	TD	Semaine de formation en lexicométrie de l'école doctorale	1	8	
•	S2	D	TD	Semaine de formation en cartographie de l'école doctorale	1	7	
•	S1			PIX (coordination)	1	10	
•	Total						
	S2	L1	TD	L'écriture numérique de l'histoire	7	126	
•	S1	L2	TD	Histoire et statistiques	3	58,5	
•	S2	L3	TD	Lexicométrie en histoire	1	18	
•	S1 et S2	M	TD	Histoire et informatique	6	78	
•	S2	M	TD	Encadrement des étudiants de master	4	52	
2021/ 2022	S1	M	TD	Système d'informations géographiques	1	16	
2022	S1	Agrég.	TD	TD d'agrégation	2	6	
•	S2	CAPES	TD	Préparation à l'oral	1	4,5	
•	S2	D	TD	Semaine de formation en cartographie de l'école doctorale	1	30	
•	S1			PIX (coordination)	1	10	
•	Total						
	S2	L1	TD	L'écriture numérique de l'histoire	7	117	
	S1	L2	TD	Histoire et statistiques	5	90	
	S1	L2	TD	Histoire et statistiques (coordination)		20	
	S1	L3	TD	Bases de données en histoire	1	18	
	S2	L3	TD	Lexicométrie en histoire	1	19,5	
	S1 et S2	M	TD	Méthodes informatiques pour historiens	4	52	
2020/ 2021	S2	M	TD	Encadrement des étudiants de master	3	39	
	S1	M	TD	Système d'informations géographiques	1	16	
	S1	Agrég.	TD	Question de contemporaine	2	6	
	S2	Agrég.	Colles	Colles de préparation à l'épreuve de commentaire de document		5	
	S2	CAPES	TD	Préparation à l'oral	1	6,75	
	S2	CAPES	Colles	Colles de préparation à l'oral de MSP		5	
	S2	D	TD	Semaine de formation en cartographie de l'école doctorale	1	20	
	Total						

2017/ 2018	S1	L1	СМ	Introduction à l'histoire économique de l'époque moderne	1	18	
	S1	L2	СМ	La fabrique des disciplines : l'économie	1	12	
	S1	L3	TD	Lumières et Révolutions en Europe	1	32	
	S2	L3	TD	Lumières et Révolutions en Europe	2	36	
	Total						
2016/ 2017	S1	L1	СМ	Introduction à l'histoire économique de l'époque moderne	1	18	
	S1	L2	CM	La fabrique des disciplines : l'économie	1	9	
	S1	L3	TD	Les Lumières économiques en Europe.	1	26	
	S2	L3	TD	Les Lumières économiques en Europe.	2	52	
	Total						
2015/ 2016	S2	L1	TD	La France en Europe XVI ^e -XVIII ^e siècles	3	117	
2014/ 2015	S2	L1	TD	La France en Europe XVI ^e -XVIII ^e siècles	1	39	
2013/ 2014	S2	L1	TD	La France en Europe XVI ^e -XVIII ^e siècles	1	39	
2012/ 2013	S2	L1	TD	La France en Europe XVI ^e -XVIII ^e siècles	3	117	
2009/ 2010	S1	L1	TD	Histoire et informatique	2	36	
Total heures enseignées							